

Université de Nice

---

Faculté de Droit  
et des Sciences Économiques



Séance de Distribution des Prix

---

31 Mars 1971

UNIVERSITÉ NICE-SOPHIA-ANTIPOLIS

Service Commun de la Documentation

Centre de Documentation et d'Études  
de la Bibliothèque de la Faculté de Sciences  
et de la Faculté de Sciences de la Santé

Centre de Documentation et d'Études  
de la Bibliothèque de la Faculté de Sciences  
et de la Faculté de Sciences de la Santé

Centre de Documentation et d'Études  
de la Bibliothèque de la Faculté de Sciences  
et de la Faculté de Sciences de la Santé

Centre de Documentation et d'Études  
de la Bibliothèque de la Faculté de Sciences  
et de la Faculté de Sciences de la Santé

SÉANCE

DE DISTRIBUTION DES PRIX

31 Mars 1971

SEANCE

DE DISTRIBUTION DES PRIX

31 Mars 1971

La distribution des prix s'est déroulée le 31 mars 1971 à 10 heures dans le grand amphithéâtre de la Faculté, sous la présidence de Monsieur le Doyen JULIEN qui a ouvert la séance en ces termes

La situation des gens s'est améliorée le 11 mai 1971 à  
la suite de la grande manifestation de la Faculté, sous la prési-  
dence de Monsieur le Recteur (M. L. L.) qui a ouvert la séance en ces  
termes :

Monsieur le président, Mes chers collègues,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En ouvrant la séance solennelle de distribution des prix, je veux, avant toute chose, saluer les personnalités qui nous ont fait l'honneur d'y assister.

Mes salutations et mes remerciements vont d'abord au président de l'Université, notre collègue et ami Jean-Claude DISCHAMPS qui, malgré les lourdes tâches qu'il assume actuellement, a tenu à être présent ce matin dans cette maison que, durant près de trois ans, il a dirigée avec le talent et le dévouement que l'on sait, avant que la confiance et l'amitié des membres du Conseil de l'université ne l'appellent à des fonctions plus hautes.

Je remercie également très sincèrement tous les aimables donateurs qui nous permettent, par leur générosité, de décerner à nos meilleurs étudiants des prix importants, en récompense des brillants résultats obtenus par eux lors des concours qu'à la fin de chaque année académique, la faculté organise à leur intention :

- La ville de Nice représentée par Maître SLAMA, adjoint au maire,

- L'office municipal du tourisme de Saint Jean Cap Ferrat, représenté par Monsieur le maire Philippe ORENCO,

- Le tribunal de commerce de Nice représenté par son président Monsieur FEA,

- La chambre des notaires des Alpes-Maritimes représentée par Maître REINE, notaire à Antibes,

- L'ordre des avocats au barreau de Nice représenté par Monsieur le bâtonnier FLECHEUX,

- La chambre des avoués près la cour d'appel d'Aix-en-Provence,

- La chambre départementale des huissiers de justice représentée par Maîtres GAUDO, LIPPMANN et BRUN, huissiers de justice à Nice,

- Maître Gilbert H. GEORGE, avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation,

- La société des amis de l'université de Nice.

A tous, j'exprime la très vive reconnaissance de la faculté de droit et des sciences économiques de Nice.

Les étudiants que nous honorons ce matin sont notre gloire et notre fierté. Ils constituent le peloton de tête d'un ensemble de jeunes gens et de jeunes filles qui, tous, souhaitent utiliser, au mieux de leurs intérêts particuliers et de l'intérêt général, le temps privilégié qu'ils passent dans notre faculté. Tous savent bien que la période qu'ils vivent actuellement, et au cours de laquelle ils préparent leur avenir par l'étude et la réflexion, est pour eux irremplaçable et riche de promesses.

Sans entrer dans le détail du palmarès, je me dois de signaler ici que trois de nos étudiants, réitérant ainsi l'exploit de leurs aînés, ont remporté, à l'issue de l'année 1969-1970, de flatteuses récompenses aux concours généraux des facultés de droit et des sciences économiques, concours où s'affrontent les étudiants de toutes les facultés de France. Ces étudiants, dont l'un, Monsieur André RAYNAUD, poursuit ses études en droit privé, l'autre, Monsieur Alain PIQUEMAL, en droit public et le troisième, Monsieur Jean MOREL, en sciences économiques, méritent, je crois, d'être particulièrement félicités. Leur succès nous réjouit grandement car il témoigne de qualités peu communes chez les lauréats et il honore notre maison et les maîtres dont l'enseignement a permis cette gerbe de distinctions au niveau le plus élevé.

Et puisque je parle des maîtres, je m'en voudrais de ne pas signaler le succès obtenu par les candidats niçois au concours d'agrégation. En décembre 1969, Mademoiselle Maryse CARLIN a été reçue à l'agrégation d'histoire du droit - droit romain et Monsieur Léopold PEYREFITTE à l'agrégation de droit privé.

Nommée à Lyon, au lendemain de son succès, Mademoiselle CARLIN est définitivement de retour parmi nous depuis le 1er octobre 1970, et nous nous en réjouissons tous.

Quant à Monsieur PEYREFITTE, après avoir été affecté à Nice en qualité de maître de conférences agrégé, il a dû, pour convenances personnelles, demander, au début de cette année universitaire, sa mutation à Rouen où nous sommes persuadés qu'il fera la belle carrière à laquelle il est promis.

Il ne nous faudrait parler aujourd'hui que des succès obtenus au cours de l'année 1969-1970. Je ne peux cependant résister au plaisir de vous dire qu'en décembre 1970 nos amis Joël RIDEAU, Robert CHARVIN et André MICALLEF ont été, eux aussi, brillamment reçus à l'agrégation, les deux premiers en droit public, le troisième en sciences économiques.

Si, pour notre plus grande joie, Monsieur RIDEAU a pu être affecté à Nice, Monsieur CHARVIN, en revanche, a été nommé à Saint-Etienne et Monsieur MICALLEF à Tunis. Sans doute, ces deux collègues ont-ils pu conserver des enseignements dans notre faculté, ce qui nous rend plus supportable le déplaisir de leur éloignement administratif. Nous souhaitons cependant que, très prochainement, une affectation niçoise définitive nous permette de les avoir parmi nous à temps plein.

A Mademoiselle CARLIN et à Monsieur PEYREFITTE,  
comme à Messieurs RIDEAU, CHARVIN, et MICALLEF, en votre nom  
à tous Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, j'adresse mes très vifs  
et cordiaux compliments.

-----  
-----  
-----

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE DOYEN DISCHAMPS

PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE NICE

Mes Chers Amis,

Je suis heureux que la cérémonie solennelle de distribution des prix de notre Faculté me fournisse, pour la première fois, l'occasion de revenir dans cette maison en ma qualité de Président de l'Université de Nice. Je ne me dissimule pas que la responsabilité dont j'ai été investi est, dans une large mesure, la conséquence du sérieux de vos efforts. Nous avons oeuvré ensemble depuis près de trois ans dans un même élan et dans une atmosphère de confiance réciproque et d'union afin de faire en sorte que les mutations nécessaires de nos structures se déroulent dans le respect mutuel de la diversité de nos personnalités.

L'an dernier, le Professeur Jean DUFOUR avait, sur ma demande, prononcé un admirable anti-discours qui nous avait permis d'affirmer la continuité de notre Faculté tout en témoignant de notre volonté commune d'innover et d'expérimenter dans tous les domaines de la pédagogie, de la recherche, des rapports humains et des schémas d'organisation institutionnelle. Cette année, la continuité sera assurée par mon ami, le Professeur Jacques PEUCH qui, avec votre nouveau Doyen Pierre JULIEN et le Premier Assesseur Jean TOUSCOZ, a représenté notre Faculté au sein du défunt Conseil de l'Université.

Jamais, ce grand amphithéâtre n'avait contenu autant d'étudiants rassemblés pour célébrer les brillants résultats obtenus par les meilleurs d'entre eux. Jamais, la symbolique apparemment conservatrice

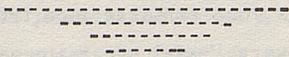
du rouge et du noir de nos robes n'avait traduit une volonté d'action et de progrès si unanimement exprimée sur cette estrade. L'esprit de consensus qui a régné dans notre Faculté pendant ces années de transition difficiles, représente ce à quoi j'ai toujours attaché le plus de prix au cours de l'expérience que nous avons menée ensemble. Je voudrais dire à chacun de nos Collègues, de nos collaborateurs et de nos étudiants toute la gratitude que je leur porte pour les témoignages émouvants de compréhension et de tolérance qu'ils n'ont cessé de me prodiguer jusque dans les moments les plus critiques, sans distinction de position administrative ou d'opinion.

Notre Faculté se flatte de cette suite de lauréats au Concours Général que nous avons enregistré ces trois dernières années. A ceux qui vont être couronnés, j'exprime plus particulièrement mes félicitations, mais c'est à chacun d'entre vous, mes chers amis étudiants, que je souhaite dédier mes pensées et mes compliments. Vos efforts sont le reflet de ceux consentis par tous les enseignants de la Faculté et vos résultats en sont la meilleure récompense.

J'espère que comme ceux qui vous ont précédés, vous penserez plus tard aux années de formation que vous y aurez vécues avec la nostalgie qui s'attache à la jeunesse enfuie, mais aussi avec la reconnaissance et l'admiration que l'on doit à ceux qui ont choisi de consacrer leur vie à nous ouvrir les voies de la connaissance.

Il est trop tôt sans doute pour tirer la leçon de ce qui s'est fait ici depuis 1968. Ceux qui vous suivront auront le recul nécessaire pour apprécier ou condamner. Malheureusement, conformément à l'ordre des choses, ils n'auront pas eu cette connaissance directe des hommes et des événements sans laquelle il n'est pas de justice. Les deux-tiers d'entre vous se consacrent à l'étude du Droit, le troisième tiers illustre les vertus de la Science économique ! Je me félicite que

vous continuiez à cohabiter dans une même Unité et que les enseignants des diverses spécialités fassent chaque jour la preuve par l'harmonie de leurs échanges et de leur action commune que la pluridisciplinarité n'est pas un vain mot sous un intitulé institutionnel inchangé. La Faculté de Droit et des Sciences économiques a perdu sa personnalité juridique du fait de la loi d'orientation, mais elle a conservé et affermi sa personnalité humaine. Il lui faut maintenant la développer au sein de l'Université de Nice dont elle est l'un des piliers.



## ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PROFESSEUR PEUCH

- Ainsi, Cher Collègue, fûtes-vous appelé par notre confiance à prononcer ce sacré discours...

- Grand honneur, mais discutable privilège, et -assurément- confiance mal placée. Vous m'en voyez fort marri.

- Allons donc ! Nous autres Universitaires sommes empressés à nous saisir du crachoir imprudemment tendu, pour le restituer à bout de souffle, après avoir conduit nos auditeurs aux limites de l'épuisement physique et nerveux...

- Je vous entends, mais vous confesse mon trouble ; ma foi vascille, mauvais prêtre tendant vers l'autel une main sacrilège.

Ce dialogue s'est tenu au cinquième étage de cette maison, où les moquettes, déroulées par une Administration généreuse sous les pas des Mandarins, étouffent heureusement les propos.

- . . . -

Et d'abord, des prix pour quoi faire ?

En la matière, ne pense-t-on pas, par priorité à ceux, -hélas en hausse ! - de Monsieur Giscard d'Estaing ?

Plutôt que nos concours, les savants lauréats ne devraient-ils pas affronter ces tournois érudits de l'O.R.T.F., grassement dotés par les Caisses d'Epargne et de Prévoyance ?

Le muscle, toutefois, paye mieux que le cerveau, s'il est vrai que "le match de l'année" ait rapporté à chacun des deux protagonistes près d'un milliard et demi d'anciens francs, alors qu'un Nobel "fait" difficilement ses 250 000 francs lourds, au meilleur cours du change...

Aussi bien s'est-il fané, le laurier toujours vert du Mont Academos :

" Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés,  
La Belle que voilà ira les ramasser".

Nos couronnes, c'est, *natura naturae*, avec des mots que nous les tressons. Cette attitude ne prête-t-elle pas à sourire, à l'égal de celle de ces Académiciens, entêtés à célébrer les rosières au coeur de la société de tolérance ?

- . - . - . -

On s'interroge, d'ailleurs sur la liturgie de semblables cérémonies. Dans nos cités désacralisées, le signal remplace le symbole. Le chien de Pavlov y règne avec son compère le veau d'or. Les dérisoires insignes de la puissance et de la gloire deviennent provocation. Eprise d'authenticité, la jeunesse se refuse à considérer une autre valeur que celle de l'homme dans la nudité de ses oeuvres. Quel parti ne tireraient-ils pas de ces saturnales académiques, les féroces dessinateurs d'"Hebdo Charlie", petit frère bâtard d'une Zazie qui, hier, préférerait le métro aux égouts ?

Sans transformer cette honnête manifestation en un festival pop, ne pourrait-on régénérer les fastes des Olympiades ? Les disciples y consacraient les maîtres, distribuant oranges et citrons, entre deux oscars de la pédagogie...

- . - . - . -

Pourtant, est-ce encore la parole même qui pose le plus de problèmes. Les mots s'usent de trop servir au cours des siècles. Le verbe a perdu, avec sa grâce originelle, sa puissance d'évocation et de création. Aux frontières du néant et de la folie (ô Foucault !) il n'est plus que ratiocination. Devant l'idole Belphégor, les clercs de la trahison, sophistes et rhéteurs, sont condamnés à refaire éternellement ce



"Nos maîtres sont nos pires ennemis !"

Sur nos murs, transformés en palimpsestes, un slogan chasse l'autre. Crasseux, après avoir été ardents, s'écaillent ceux de mai. Cependant, on pouvait lire, dans un récent numéro de "La Mèche", revue anarchiste de Toulouse, cet amène conseil :

"Enfants, si vous voyez un maître blessé, achevez-le".

Sans doute convient-il de ne pas dramatiser de telles gentillesses gamines :

"On ne descend pas en enfer pour allumer une cigarette", dit un proverbe cypriot.

L'insolence est naturelle à la jeunesse (et l'immaturité, selon Witold Gombrowicz, qui fut notre illustre voisin de Vence).

-.-.-

"Adultes" et "adolescents", les deux tribus sont également scandaleuses l'une à l'autre.

L'aîné n'y est pas à l'aise.

Demeure-t-il à sa place (pas la meilleure, quoi que vous en puissiez penser, jeunes gens !), il se désintéresse de vous ; il vous nie !

Partage-t-il certaines de vos aspirations, et certains de vos goûts, il est ridicule ; et douteuse sa sincérité : Il veut "faire le jeune", ce faux "copain"...

Tente-t-il (fut-ce honteusement !) de vous enseigner, vous lui signifiez, sans ménagement, que l'ère de la prophétie est close.

(c'est le Coran qui le dit, mais vous ne le savez pas !) ; et que vaticiner sur l'inconfortable trépied de la Sybille, cela ne fait pas très sérieux, à l'heure des meubles Knoll !

Réalisez-vous le drame de l'homme d'âge, "adolescent d'autrefois", invité pour suivre une époque endiablée, à brûler, "fier Si-cambre", tout ce qu'il adorait ?

"Place les plantes dans ton herbier, dit le sage, mais ne pleure pas de les voir se dessécher".

-.-.-.-

Lorsque chacun devient le Bantou d'autrui, il est vain de condamner le racisme...

Que lui reproche-t-on à cette fameuse "jeunesse dévoyée", dévoyée sans doute de la voie royale, autostrade des adultes ?

- Les cheveux trop longs de certains garçons assurément. Mais le Christ les avait ainsi, sans jamais inquiéter Saint-Sulpice... Et Claudion ; et Louis XIV qui -comme tout un chacun- portait perruque ; et le "Bien Aimé" au seyant catogan ; comme l'infortuné Capet, qu'il n'a pas préservé des ciseaux de Samson ?

Le "petit tondu", lui-même, a été le "Corse aux cheveux plats" d'Arcole.

Plus près de nous, ni Bachelard, ni Einstein, n'auraient trouvé grâce aux yeux de nos censeurs... et de nos coiffeurs.

Ces lignes avaient été écrites avant la récente allocution de Monsieur le Premier Ministre, auquel j'en veux un peu d'avoir coupé.... mes effets !

"Le sage se suffit à lui-même ; il n'a besoin de personne : ni famille, ni enfants, ni patrie. Il réduit au minimum ses besoins : un mauvais manteau, un peu de pain et d'eau lui suffisent. Il n'a pas de maison et ne se charge d'aucun bagage superflu. Pour être tout à fait libre, il n'a pas de métier ; il donne ses biens et il se contente de mendier quand il a faim. On verra bientôt pulluler les personnages que la voix populaire nomme les "chiens". Vêtu de haillons, armé du long bâton des vagabonds, barbu, chevelu, hirsute, le cynique circule parmi les hommes auxquels il prodigue insolemment les vérités désobligeantes".

Ce portrait du parfait hippy est tracé par Albert Rivaud, analysant les "Grands courants de la pensée antique".

- Les modes audacieuses de nos jeunes filles ensuite, (elles n'en ont pas le monopole !) parfois peu conformes à ce que l'on nommait jadis la "modestie" :

"Bandeaux, diadèmes, bracelets à la Cléopâtre, ceintures agrafées par un antique, châles en cachemire drapés en manteaux de draps brodés d'or et jetés sur l'épaule, sandales à plaque de diamant ; c'est le costume des femmes "raisonnables". Les "déraisonnables n'ont presque pas de costume : les bras et la gorge nus avec jupe de gaze sur un pantalon couleur chair (c'est le costume "à la sauvage", les jambes et les cuisses embrassées par des cercles en diamantés)... Il n'eut fallu, dit un témoin, que leur oter peu de vêtements pour ressembler à la Vénus de Médicis".

Et, cependant, "les couturiers sont princes : on leur demande le maximum d'élégance avec le minimum d'étoffe. Princes aussi les cothurniers, princes les coiffeurs qui ne s'intitulent qu'artistes en coiffure". Les perruques font fleurir.

Au bal "arche de robes transparentes" voici cent déesses parfumées. Une grande dame arbore une "tunique de gaze rose ouverte sur le flanc, les pieds nus scintillants de bagues".

"Si devant tant d'attraction le goût du public s'émousse, on le réveille par des tableaux vivants qui défient la description".

Sommes-nous dans la Rome de la décadence, à l'avant-première du "Satyricon", ou bien s'agit-il du compte rendu très parisien d'une représentation de "Hair" ?

Du tout, ces détails sont empruntés à l'austère ouvrage de Louis Madelin sur "La Révolution". Mini-shorts qui mal y pense !

- Les moeurs enfin des uns et des autres, qui "braveraient l'honnêteté"...

Ah oui ! parlons en des moeurs :

"On danse partout... c'est une folie... L'étranger est surtout stupéfait du débordement des moeurs... la famille est détruite... la société s'est ruée au divorce... Un adversaire du régime parle de "Sodome et Gomorrhe". Un policier (de la mondaine, sans doute !) écrit dans un rapport : "Il est impossible de se faire une idée de la dépravation publique". Les journaux -peu suspects de puritanisme- se plaignent que des

livres obscènes, "lecture favorite de nos jeunes filles", répandant d'étranges vices".

Alors quoi, Copenhague un jour de foire ? Que non ! Paris, prairial An VII...

Dans un récent numéro du "Monde", l'Abbé Oraison, prêtre et médecin, pouvait écrire :

"Il serait naïf de croire que les "moeurs" ont attendu notre époque troublée pour "se dégrader". Cela fait des millénaires au moins qu'elles "se dégradent" ; la "bonne bourgeoisie" du début du siècle n'était pas plus vertueuse que nos générations".

Ainsi s'effondrent les mythes...

Ne sommes-nous pas tous contemporains d'ailleurs, si, comme l'assure Malraux, celui, aussi humble soit-il qui, pour un motif religieux ou politique, dit "non", entre dans l'histoire, une histoire qui n'a pas d'âge ? ...

Et l'auteur des "Poncys sauvages", Michel Déon, n'a-t-il pas raison de s'écrier :

"Nos pères n'étaient pas les imbéciles que nous avons cru. Comme nous, ils étaient le jouet de l'absurde".

Un absurde qui peut être une crise de la civilisation.

.....

Elles ne vont d'ailleurs pas sans sortilèges, les périodes de "décadence".

Écoutez Paul Valéry dans la préface qu'il donne aux "Lettres Persanes" :

"L'ordre pèse toujours à l'individu. Le désordre lu fait désirer la police ou la mort. Ce sont deux circonstances extrêmes où la nature humaine n'est pas à l'aise. L'individu recherche une époque tout agréable, où il soit le plus libre et le plus aidé. Il la trouve vers le commencement et la fin d'un système social. Alors entre l'ordre et le désordre règne un moment délicieux. Tout le bien possible que procure l'arrangement des pouvoirs et des droits étant acquis, c'est maintenant que l'on peut jouir des premiers relâchement de ce système. Les institutions tiennent encore. Elles sont grandes et imposantes. Mais sans que rien de visible soit altéré en elles, elles n'ont guère plus que cette belle présence ; leurs vertus se sont toutes produites ; leur avenir est secrètement épuisé ; leur caractère n'est plus sacré, ou bien il n'est plus que sacré ; la critique et le mépris les exténuent et les vident de toute valeur prochaine. Le corps social perd doucement son lendemain..."

Et Paul Hazard de commenter la douceur de vivre au "siècle des lumières" :

"Le plaisir ne fut plus humiliant, secrètement toléré par quelque compromis, racheté par le repentir : il devint glorieux en même temps que facile. S'il comporte quelque idée étrangère à lui-même, ce fut celle d'une ostentation : liberté dans les moeurs ; les sens protestèrent pour leur part contre les rigueurs d'autrefois. Ecartés dans la mesure du possible, les hypothèses fâcheuses, la prédestination, le mal originel ; étant admis que tout ce qui était dans la nature était bon, que le plaisir était dans la nature et que le plus grand des plaisirs était la volupté : non pas toutes les femmes mais les femmes à la mode se conformèrent au nouvel art d'aimer."

Et certes, devrait-on être, effectivement, reconnaissant à la jeunesse d'avoir, après les philosophes, osé proclamer à la face du Monde, que quelques millions d'années de péché originel c'est assez pour un pépin !

-.-.-.-

On se rappelle, pourtant, comment ces histoires là finissent. C'est Platon qui nous en avertit :

"Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus, au dessus d'eux, l'autorité de rien ni de personne, alors c'est là, en toute jeunesse et en toute beauté, le début de la tyrannie."

-.-.-.-

Legum nutrix, nourrice des lois.

Elles nous viennent de cette Méditerranée, que chante le poète d'"Amers" :

"Concialiatrice et médiatrice, institutrice de nos lois".

Elle est notre passé :

"Une trirème d'or navigue, chaque soir, vers cette fosse de splendeur où l'on verse à l'oubli tout le bris de l'histoire et la vaisselle peinte des âges morts."

Mais aussi notre avenir :

" ... et ses grandes voies d'empire portant au loin l'alliance et ses grandes lois d'irrévérence portant au loin la révélation...; l'immense ruche du futur, plus riches d'alvéoles que les falaises trouées d'idoles du Désert."

Elle scelle notre refus et notre acquiescement, comme elle est l'âme de notre combat : Celui pour la Liberté, "aux racines aristocratiques", selon l'expression de Bertrand de Jouvenel : honneur de l'homme et notre honneur d'universitaires.

Car, l'Antigone d'Anouilh le dit superbement au tyran :

"L'honneur, l'honneur Créon, c'est pour les rois !"

-.-.-.-

Et voilà pourquoi aussi, chaque année, lorsque reviennent les ides de Mars, malgré tout, jardiniers attentifs au floruit de notre pépinière, nous sélectionnons avec amour les jeunes pousses, gage des frondaisons futures.

"Mignonne, allons voir si la rose..."

Emportés par ces comparaisons, bucolique tel un sous-préfet aux champs, on se prend à rêver, le temps d'une seconde privilégiée :

A rêver d'un jardin qui, mieux que celui des supplices de Mirbeau écrivant sous la discipline de Sade, évoquerait celui de Fir-doussi.

Là, dans la fraîcheur d'une miniature persane, l'enchante-ment irisé des jets d'eau et le bruissement des feuilles, seraient réconciliés les espèces et les gemmes, le chat et le rossignol, le blanc pavot des Lotophages et les fleurs de Tarbes qui sont, celles de la rhétorique, la rose d'Ispahan et le réséda, "celui qui croyait en Dieu, et celui qui n'y croyait pas", les lys de nos blasons et cette églantine jaillie voici cent ans entre les pavés rougis et les pierres calcinées

de la Commune de Paris.

Et là, en ce nouveau printemps et sacre du Monde, épiphanie digne des hautes lices de Lurçat, devant l'allégresse fraternelle des hommes, la colombe spirituelle et pacifique, battant des ailes dans le soleil et porté par les langues de feu, comme le matin où l'Arche s'est posée sur le Mont Ararat, vers les plages vierges, lavées par le déluge de toute pollution prendrait son envol...

Avec, dans son bec, un rameau de nos oliviers de Provence.

P A L M A R E S

LICENCE 1<sup>ère</sup> ANNEE (DROIT)

Concours de Droit Civil

Candidats : 37

Résultats :

1er prix	:	M. BRANTE Robert
2 <sup>ème</sup> prix	:	M. CABARET Michel
1 <sup>ère</sup> mention	:	Mlle BECKER Hélène
1 <sup>ère</sup> mention	:	M. LE MAUX Olivier
1 <sup>ère</sup> mention	:	M. VENTRE André
2 <sup>ème</sup> mention	:	M. ESCLAPEZ Jacques
2 <sup>ème</sup> mention	:	M. DOUMAS Raymond
3 <sup>ème</sup> mention	:	M. CHEYNIER Jacques

Concours d'Institutions Internationales

Candidats : 13

Résultats :

1er prix	:	RESERVE
2 <sup>ème</sup> prix	:	M. MEDUCIN Denis
1 <sup>ère</sup> mention	:	M. CROZAFON Patrice

LICENCE 2<sup>ème</sup> ANNEE (DROIT)

Concours de Droit Civil

Candidats : 3

Résultats :

1er prix	:	RESERVE
2 <sup>ème</sup> prix	:	RESERVE
2 <sup>ème</sup> mention	:	M. VERIGNON Bernard

Concours d'Economie Politique

Candidat : 1

Résultats : Pas de récompense

LICENCE 3ème ANNEE (DROIT)

Concours de Droit Commercial

Candidats : 3

Résultats :

1er prix	:	M. BENSAUDE Yves
2ème prix	:	RESERVE
1ère mention	:	M. COHEN Elie

Concours de Droit Judiciaire privé

Candidats : 3

Résultats :

1er prix	:	M. BENSAUDE Yves
2ème prix	:	RESERVE
1ère mention	:	M. AROUMOGOM Jean-Claude
2ème mention	:	Mlle PASSAVANTI Nicole

LICENCE 4ème ANNEE (DROIT)

Concours d'Histoire des Idées politiques

Candidats : 2

Résultats :

1er prix	:	RESERVE
2ème prix	:	RESERVE
1ère mention	:	M. PIQUEMAL Alain
2ème mention	:	M. SUEUR Jean-Jacques

Concours de Voies d'Exécution

Candidats : 2

Résultats : Pas de récompense

LICENCE 2ème ANNEE (SCIENCES ECONOMIQUES)

Concours d'Economie Politique générale

Candidats : 2

Résultats :

1er prix	:	RESERVE
2ème prix	:	RESERVE
1ère mention	:	M. SPROTTI Bernard
2ème mention	:	M. PIDOUX Dominique

Concours d'Institutions administratives

Candidat : 1

Résultats : Pas de récompense

LICENCE 3ème ANNEE (SCIENCES ECONOMIQUES)

Concours d'Economie Internationale

Candidat : 1

Résultats : Pas de récompense

LICENCE 4ème ANNEE (SCIENCES ECONOMIQUES)

Concours d'Economie politique (Systèmes et structures)

Candidats : 2

Résultats :

1er prix	:	RESERVE
2ème prix	:	M. MOREL Jean

MEDAILLES DE LA FACULTE (Thèse)

M. BETTATI Mario

Mlle CABBASSEDES Marie-Josèphe

PRIX DE LA VILLE DE NICE

Prix de licence :

M. SUEUR Jean-Jacques (Droit)

M. BAUDOIN Jean (Sciences économiques)

Prix de thèse :

M. BETTATI Mario

Mlle CABBASSEDES Marie-Josèphe

PRIX DE L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE LA VILLE DE  
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

M. MEDUCIN Denis (Droit)

M. BEYRAND Jean-Pierre (Sciences  
économiques)

PRIX DE LA CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES HUISSIERS DE JUSTICE  
DES ALPES-MARITIMES

M. BENSUADE Yves

PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DES ALPES-MARITIMES

Mme CABIAC Joëlle

Mlle RIGOBERT Chrystelle

PRIX DU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS DE NICE

M. DONATO Sauveur

PRIX DE LA COMPAGNIE DES AVOUES PRES LA COUR D'APPEL  
D'AIX EN PROVENCE

M. BENZA Jean-Claude

M. DONATO Sauveur

PRIX DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE

M. VELLUTINI Bernard

PRIX DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES DOCTEURS EN DROIT

M. BETTATI Mario

Mlle CABBASSEDES Marie-Josèphe

PRIX GILBERT GEORGE

M. MARTIN Raymond

PRIX DE LA SOCIETE DES AMIS DE L'UNIVERSITE

M. SEGUIN Bernard

CONCOURS GENERAL DES FACULTES DE DROIT ET DES  
SCIENCES ECONOMIQUES

LICENCE EN DROIT 4ème ANNEE - Section Droit privé

1ère mention honorable : RAYNAUD André

LICENCE EN DROIT 4ème ANNEE - Section Droit public et Science  
politique

1ère mention honorable : PIQUEMAL Alain

LICENCE ES SCIENCES ECONOMIQUES 4ème ANNEE

1ère mention honorable : MOREL Jean

UNIVERSITÉ NICE-SOPHIA-ANTIPOLIS  
SCIENTES ECONOMIQUES

LICENCE EN DROIT - ANNEE 1985-1986 - SECTION DROIT PRIVÉ

1ère mention honorable : RAYMOND KADIC

LICENCE EN SCIENTES ECONOMIQUES - ANNEE 1985-1986 - SECTION SCIENTES ECONOMIQUES  
1ère mention honorable

THÈSE DE DOCTORAT EN SCIENTES ECONOMIQUES - TOME I

LICENCE DE SCIENTES ECONOMIQUES - ANNEE 1985-1986

1ère mention honorable : MARYL JEN

SCIENTES ECONOMIQUES

UNIVERSITÉ NICE-SOPHIA-ANTIPOLIS

SCIENTES ECONOMIQUES - ANNEE 1985-1986

UNIVERSITÉ NICE-SOPHIA-ANTIPOLIS



